



Table ronde « **Identifier les leçons issues de l'expérience régionale** »,

Bamako du 7 au 8 décembre 2015

CONTRIBUTION DU BENIN

Par Guy Constant EHOUMI et Sandrienne BOKO

00229 97646105 ehoumig@yahoo.fr 00229 97579927 bokosandy@gmail.com

Plan

Introduction

I-L'état des lieux

II-Les défis et enjeux

III-Les avancées

IV-Les perspectives

V- Leçons à tirées/ à partager, sur la Réforme du Secteur de la Sécurité,

Conclusion

Introduction

La question de la sécurité se pose avec acuité au Bénin. Pour l'essentiel elle semble être l'affaire des dirigeants qui font ce qu'ils peuvent ou veulent tant au plan national que régional. A part les grognes, les dénonciations, aucune action vraiment organisée des citoyens voire de la société civile n'est entreprise pour prendre à bras le corps la situation dont les victimes des braquages et attaques permanents sont pourtant les citoyens qui ne bénéficient ni de garde de corps encore moins de sentinelles postées aux portails de leurs domiciles.

I- L'état des lieux

La sécurité en République du Bénin est assurée par plusieurs catégories d'agents regroupés sous les vocables de policiers, gendarmes et militaires. Ils couvrent tant les territoires terrestre, aérien que maritime. Mais depuis la création des « Gardes de Cercle des Colonies » dépendant du Haut-Commissariat de l'Afrique occidentale française basé à Dakar le 30 avril 1945 à la création de la police municipale dans la ville de Cotonou, une des Communes à statut particulier du Bénin, la question de la sécurité n'a toujours pas trouvée de solution définitive. Créée le 11 septembre 1961 la Gendarmerie nationale est devenue en 1977 le commandement des compagnies des forces de sécurité publique avant de prendre à nouveau le nom de la gendarmerie nationale avec l'avènement de la Conférence nationale de février 1990. Elle assure une mission de sécurité intérieure et de défense. En 2011, un colonel avait déclaré que l'effectif était de 3000 hommes environ avec un ratio de 1 gendarme pour 3030 habitants au lieu de 1 gendarme pour 1500 habitants. Les forces de sécurité publique police et radio travaillent ensemble parfois sur la base du décret n° 2005-377 du 23 juin 2005 portant réglementation du maintien de l'ordre public. Malgré le travail permanent de la police et de la gendarmerie puisque l'armée est toujours dans les casernes en l'absence de guerre, la population est toujours victime de crimes organisés, de cambriolages des institutions financières, de braquages sur les axes routiers, de crimes transfrontaliers, de trafics de stupéfiants et de prolifération des armes légères. A part ces corps, depuis environ deux ans il existe dans la commune de Cotonou la police municipale qui travaille ensemble avec la police nationale pour réguler la sécurité. A tout ceci il faut ajouter les agences de sécurité privée qui veillent sur les banques et des domiciles des privés. Pendant qu'avec les moyens de l'Etat les autorités s'assurent leur propre sécurité, celle des citoyens est laissée pour compte. Toutefois, nous prions pour le retour de la paix dans les autres pays puisque le terrorisme n'a pas encore droit de cité chez nous.

II- Les défis et enjeux

Au-delà des problèmes de l'insécurité, les attaques perpétrées par les groupes terroristes de Boko Haram inquiètent également les autorités béninoises et les citoyens. Car comme tous les pays frontaliers au Nigeria, le Bénin est également sous la menace du groupe islamiste. Les terroristes ont déjà fait incursion dans plusieurs Etats et menacent certaines autorités et les populations civiles. Le Bénin qui a environ 700 km de frontière avec le Nigeria n'est donc pas à l'abri du danger. Et la présence islamiste dans le nord proche du pays n'est pas à ignorer. Toutefois des actions préventives concrètes ne sont pas très visibles à travers le pays. C'est pour le moment à l'aéroport que l'on voit l'armée se mobiliser à l'embarquement et au débarquement d'avion.

Face à cette situation, les défis sont assez importants. Il s'agit de rassurer le peuple. Chaque citoyen doit pouvoir vivre en toute quiétude et pouvoir aller et venir sans craindre pour sa vie et surtout en sachant que les gouvernants ont mis en place les structures et moyens nécessaires pour assurer ses allées et venues. Et pour cela, il faut d'abord disposer du personnel conséquent dans les structures des forces de l'ordre et de sécurité. Il faut leur donner la formation nécessaire pour anticiper sur les agressions et attaques de tous genres, et pour faire face à toutes les attaques. Il faut doter ces structures des moyens adéquats pour assurer la sécurité des citoyens. Mais ce travail ne doit plus se faire sans la contribution et l'implication des citoyens à toutes les étapes de définition des moyens et actions de sécurité publique. De façon inclusive, la politique de la sécurité doit être discutée et décidée avec les citoyens. La société civile doit s'y impliquer fortement contrairement à la situation actuelle. Et la stratégie de mise en œuvre sera du ressort des exécutants que sont les agents de la police, de la gendarmerie et de l'armée et selon des corps spécifiques d'interventions rapides et performantes au service du bien public.

III- Les avancées

En ce qui concerne les avancées, nous pouvons dire aujourd'hui que l'inquiétude continue à nouveau de gagner les citoyens à la veille des fêtes de fin d'année. Car, lorsque la criminalité a pris de l'ampleur au cours du dernier trimestre de l'année 2012, l'Exécutif béninois avait décidé et lancé le 1^{er} juillet 2013 l'opération « Djakpata », animée par un contingent mixte des forces de sécurité et des forces armées béninoises. « Djakpata » signifiant vipère, serpent dont le venin est foudroyant dans la langue *Fon*, l'opération « Djakpata » a été créée afin de ne laisser aucune chance aux malfrats pour continuer leur sale besogne. Entre autres, 59 véhicules neufs, 2 blindés pour la garde républicaine et 12 blindés de maintien de l'ordre et de lutte contre la délinquance armée et un renfort de troupes ont été engagés. Des patrouilles diurnes et nocturnes ont été généralisées avec des opérations coup de poing et une vaste campagne de destruction de tous les nids de malfrats, de tous les ghettos.

De la même façon une opération mixte avec le Nigeria appelée « Fire for fire » a permis aussi de traquer le grand banditisme dans les deux pays. Par la suite, la coopération régionale et internationale a permis de faire face à la piraterie qui se développait aussi sur les eaux béninoises. La flotte a été renforcée. Tout ceci a entraîné une quiétude relative. Mais aujourd'hui, la situation commence par se détériorer. Les braquages ont repris. Et rarement la police arrête les bandits avant la commission des actes. Pourtant le Bénin est en coopération sécuritaire avec la France, les Etats Unis, l'Allemagne et autres et ce ne sont pas les formations qui manquent.

Il est à préciser qu'il existe un système d'alerte précoce assuré par WANEP-Bénin. De même en 2011, il y a eu un atelier d'échange de 48 heures entre les journalistes et institutions chargées de la sécurité au Bénin.

IV- Les perspectives

Les perspectives résident dans les promesses des gouvernants et des décisions régionales dont les citoyens attendent la mise en œuvre. Il s'agit aussi d'anticiper et de sécuriser les pays dans lesquels, les terroristes n'ont pas encore frappé tout en mettant en œuvre les

moyens conséquents pour les mettre hors d'états de nuire dans les pays où des citoyens ont perdu la vie et où la vie des citoyens est menacée au jour le jour.

Il s'agira aussi au-delà de tout de chercher les causes réelles du terrorisme afin de trouver les solutions appropriées. La gestion des pouvoirs et le partage des richesses nationales sont-ils équitables et empreints de justice ? Les terroristes sont-ils foncièrement mauvais ou leur réaction est entre autre la conséquence perverse et cristallisée du refus de certains de tenir compte d'eux et de gérer les pays autrement ? Le terrorisme n'est-il pas aussi le résultat des frustrations exacerbées ?

V- Leçons à tirées/ à partager, sur la Réforme du Secteur de la Sécurité,

Les leçons que l'on peut partager concernent essentiellement les expériences de mutualisation des forces qui peuvent aider à mettre un terme à la criminalité de tout genre.

Face à la criminalité transfrontalière, le Bénin ensemble avec le Nigeria ont mis en déroute les pirates sur les eaux, cette coopération a permis de traquer les bandits de part et d'autre des deux pays. Mais plusieurs opérations ont réussies grâce à la collaboration des citoyens avec les forces de l'ordre pour leur donner les informations nécessaires.

Il est désormais important que les populations comprennent, s'organisent et s'intègrent à la réflexion sur la sécurité et que les autorités aussi acceptent, car, seules les forces de sécurité ne peuvent plus faire face aux différentes attaques. Mieux, il y a eu dans le département du Borgou une action concertée entre les forces de sécurité et les chasseurs appelés Dambanga pour une co-délivrance du service public de sécurité. Ces chasseurs utilisent en effet une pratique magico-religieuse selon une recherche de Monsieur Abou Moumouni Issifou , Doctorant à l'Université de Bayreuth en Allemagne. Cela comble l'incapacité apparente des forces de sécurité.

Il faut donc associer les citoyens qui peuvent aussi contribuer de mille manières à conjurer le mal de l'insécurité que la science cartésienne n'arrive plus à conjurer. Il doit alors désormais naître et exister au Bénin une société civile spécialisée ou une société civile qui s'occupe des questions de la sécurité et qu'à travers la recherche, l'analyse, la documentation des faits, la mobilisation sociale et le plaidoyer, pourra contribuer à rechercher et trouver des solutions sur les préoccupations en matière de sécurité.

Plusieurs organisations de la société civile existent au Bénin, mais rares sont celles qui se consacrent aux questions de sécurité. Même si un organe de presse écrite privé est spécialisé sur la question, les médias et le Parlement doivent mieux s'impliquer dans la réflexion et la recherche des solutions au problème de la sécurité.

Conclusion

La réalité de la sécurité au Bénin ouvre le champ à plusieurs défis. Et face aux limites des dirigeants à trouver les solutions concrètes et durables, il est important que les citoyens s'organisent pour aller au secours des dirigeants afin d'apporter leur contribution. L'atelier de Bamako pourra alors nous édifier afin de pouvoir dupliquer de bonnes pratiques d'une démarche inclusive sur la question de sécurité au Bénin et surtout en ce qui concerne la Réforme du secteur de la sécurité (RSS).